


Ces containers à déchets qui traînaient...

 Au pied du plan des Quatre-Seigneurs, le long de la rue Professeur-Anglada, la cité universitaire de la Colombière a été rajoutée et son parc de logements augmenté. C'est toujours une excellente chose pour le rayonnement de notre ville d'accueillir des étudiants et de le faire dans de meilleures conditions. (...)

Mais je suis interpellée par le comportement des gestionnaires de cette cité universitaire, qui laissent à longueur de journée leurs containers à déchets encombrer la rue Professeur-Anglada, occuper les accès piétons ainsi que les places de stationnements, déjà bien rares.

Le règlement de la Métropole est limpide : à 9h, les containers à déchets ne doivent plus être sur la voie publique et ceci que l'on soit puissant ou misérable. Leur maintien est assimilé à des dépôts illicites sanctionnés par l'article R. 632.1 du code pénal. Étonnant de constater que le civisme importe si peu aux structures participant à l'éducation, et surprenant de voir la Métropole ne pas faire respecter ses propres règles.

MARIE-NOËLLE SIBIEUDE
Présidente de ViVe Montpellier Nord
vivemontpellier@yahoo.fr

